

Intitulé de l'UE	Méthodologie de la recherche
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier : conseiller social MC

Responsable(s)	Heures	Période
France BOUVEZ Quentin PASETTI	40	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Méthodologie de l'enquête	25h	France BOUVEZ
Philosophie du travail 2	15h	Quentin PASETTI

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Méthodologie de l'enquête : 8h de théorie, 17h d'exercices/laboratoires
Philosophie du travail 2 : 15h de théorie

Langue d'enseignement
Méthodologie de l'enquête : Français
Philosophie du travail 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
Notions et exercices développés dans l'UE méthodologie de la recherche et statistiques de DC
Du thème à la question de départ

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Utiliser les techniques de communication ◦ Participer et faciliter le processus de communication ◦ Récolter les informations et informer ◦ Argumenter son point de vue ◦ Maîtriser les outils de bureautique et de réseau ◦ Adapter sa communication au public visé • Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier les contraintes et les ressources disponibles et analyser leur impact

- Donner son avis et transmettre ses connaissances et compétences
- Identifier le projet de l'entreprise et s'y positionner en tant qu'acteur
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
 - Identifier et mesurer les enjeux de sa pratique professionnelle
 - Actualiser, enrichir ses compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel
 - Analyser un problème en le replaçant dans son contexte (social, économique, politique)
- Intégrer et maîtriser les différents aspects de la législation sociale
 - Appliquer la réglementation du travail
 - Assurer les formalités liées au contrat de travail depuis sa formation jusqu'à sa cessation
 - Appliquer les dispositions légales en matière de sécurité sociale : régime général des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants
 - Respecter et appliquer les conventions collectives de travail issues des différents organes de concertation sociale
- Gérer les aspects administratifs et financiers du personnel
 - Identifier les législations spécifiques du secteur d'activités et de l'entreprise
- Collaborer avec le département « relations publiques » à l'élaboration et à la mise en place de sa politique
 - Identifier la culture et les objectifs de l'entreprise
- Développer des projets répondant aux problématiques actuelles des organisations
 - Maîtriser la méthode de la gestion de projets
 - Concevoir des actions en partenariat

Objectifs de développement durable



Bonne santé et bien être

Objectif 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- 3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux.
- 3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une assurance-santé, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.
- 3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.



Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.
- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.



Égalité entre les sexes

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
- 5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la

promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent.



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.
- 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.
- 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.
- 8.b D'ici à 2020, élaborer et mettre en oeuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail.



industrie, innovation et infrastructure

Objectif 9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

- 9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.
- 9.b Soutenir la recherche-développement et l'innovation technologiques nationales dans les pays en développement, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- 16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de- vin sous toutes leurs formes.
- 16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Employer les outils pertinents dans le cadre de l'élaboration d'un travail écrit ;
- Mettre en oeuvre les savoirs et savoir-faire appris durant le cursus en matière d'élaboration d'un travail écrit ;
- Elaborer un petit sondage d'opinion sur un thème choisi ;
- Collecter, analyser et interpréter les données ;
- Faire le lien entre ces données et les théories abordées ;

En bref, Développer sa méthodologie et son jugement critique (cf. AA Philosophie du travail)

Contenu de l'AA Méthodologie de l'enquête

1.Méthodologie scientifique

1.1 Objectifs de la recherche scientifique

1.2 Caractéristiques des connaissances scientifiques

1.3 Etapes de la recherche scientifique

1.4 Objectivité et subjectivité

1.5 Ethique de la recherche scientifique

1.6 Déterminer la méthodologie de recherche

2.Recherche quantitative comparée à la recherche qualitative

2.1.Triangulation

2.2.Echantillonnage

2.3.Types d'échantillons

2.4.Rédaction des questionnaires d'entretien ou d'enquête

2.4.1.Les questions ouvertes, fermées et semi – ouvertes

2.4.2.Formulation des questions

2.4.3.Les biais cognitifs

2.4.4.Pré-test

2.5.La passation de l'enquête

2.6.Variables quantitatives et variables qualitatives

2.7.Statistiques descriptives ou statistiques inférentielles

2.8.Méthode scientifiques et méthodologie de la formulation

Les séances de cours consistent soit en un exposé théorique sur un de ces sujets soit en une séance pratique. Les séances pratiques prennent la forme d'un suivi des groupes d'étudiants dans le cadre de la réalisation de leurs travaux. Pour chacune des séances pratiques, les étudiants sont invités à présenter l'état d'avancement de leurs travaux en fonction d'un calendrier pré-établi. .

Contenu de l'AA Philosophie du travail 2

1 Introduction à la philosophie du travail moderne (mise en perspective historique et contextualisation)

2 Notions de philosophie du travail contemporaine fondées sur les visions Arendtienne et Marxiste du travail

3 Réflexions philosophiques élargies autour de thématiques modernes (burn out, quiet quitting, télétravail, fin du travail etc...).

Méthodes d'enseignement

Méthodologie de l'enquête : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche avec TIC, utilisation de logiciels

Philosophie du travail 2 : cours magistral, approche interactive

Supports

Méthodologie de l'enquête : notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus, PPT

Philosophie du travail 2 : notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Méthodologie de l'enquête

BERNARD, N., *Guide des citations, références et abréviations juridiques*, Waterloo, Kluwer, 2017.

Site de l'UCL, Petit guide méthodologique de l'enquête, Marine Lugen, s.d., retrieved from :

https://igeat.ulb.ac.be/fileadmin/media/publications/Enseignement/Petit_guide_de_me%CC%81thodologie_de_l_enque%CC%82te.pdf, consulté le 21/09/21

C. Javeau, L'enquête par questionnaire. Manuel à l'usage du praticien, Editions de l'Université de Bruxelles 1990.

Quivy R. et Van Campenhoudt L, Manuel de recherche en sciences sociales, Dunod (4e éd.), 2013.

F.E. Stiftung, Méthodologie de la recherche scientifique pour les organisations de la société civile, s.d ;, retrieved from <http://library.fes.de/pdf-files/bueros/algerien/17874.pdf>

Ressources bibliographiques de l'AA Philosophie du travail 2

Arendt, H. (1958). Condition de l'Homme Moderne. Calmann-Levy;

Marx, K. (2008). Le Capital. Flammarion;

Évaluations et pondérations

Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	<p>L'évaluation consiste en un travail écrit dont les consignes de réalisation seront présentées lors d'une des premières séances de cours. Elles se trouveront explicitées dans le syllabus qui se trouvera sur moodle à la fin des 2 premières séances théoriques; Le travail écrit est à déposer sur moodle pour le 1er décembre 2023 avant 20h.</p> <p>La grille d'évaluation de ce travail sera aussi disponible sur moodle.</p> <p>Il s'agit d'un travail qui intégrera la réflexivité basée sur l'AA philosophie du travail et la méthode de l'AA méthodologie de l'enquête et les prerequis de l'AA méthodologie de la recherche et statistiques de DC</p> <p>La présence à toutes les séances du cours de méthodologie de l'enquête donnera lieu à 1 point bonus.</p>

Année académique : **2023 - 2024**